

NOTE FINANCES

Budget prévisionnel :

Vous trouverez ci-joint le budget prévisionnel 2022 qui vous sera présenté lors du conseil fédéral.

Cependant, nous tenions à porter à votre connaissance, préalablement, les éléments suivants :

- La rémunération du président est incluse dans les charges de personnel
- Il est proposé un gel des tarifs pour la saison 2022-2023
- Une évolution du nombre de licenciés :
 - Saison 2019-2020 : 175910 licenciés
 - Saison 2020-2021 : 126 175 licenciés
 - Saison 2021-2022 : 145 101 licenciés
 - Saison 2022- 2023 : 174 121 licenciés

Emprunt complémentaire SPID :

Afin de financer le logiciel SPID, la FFTT a sous un emprunt de 800 K€. Les dernières prévisions budgétaires prévoient un coût 1 000 K€ environ. Aussi, afin de garantir les équilibres financiers, nous souhaiterions souscrire un emprunt complémentaire de 250 K€ afin que ce projet soit intégralement financé par un emprunt dont la durée de remboursement sera identique à la durée d'amortissement du logiciel.

Prêt Garantie par l'Etat (PGE) :

Compte tenu de la baisse du nombre de licenciés, conséquence de la crise sanitaire, le montant des acomptes sur les licences versé par les ligues est le suivant :

	2020	2021	2022 (Base BP)
Juillet	246 K€	190 K€	219 K€
Septembre	738 K€	572 K€	658 K€
Décembre	738 K€	572 K€	658 K€
Total Acptes	1 723 K€	1 335 K€	1 535 K€

Aussi, afin de « préserver » la trésorerie disponible de la fédération, et compte tenu des possibilités de financement proposées actuellement par le gouvernement, nous vous proposons de financer ce « décalage » de trésorerie par un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 300 K€ sur 36 mois. Le coût de cet emprunt est d'environ 1.5 K€ / 100 K€ emprunté.